



RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS RICHELIEU

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS RICHELIEU (A.I.B.R.), soit de Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil.

PRENEZ AVIS que la séance du conseil d'administration de la Régie de l'AIBR prévue le 11 septembre 2019 à 18h00 été changé pour le **18 septembre 2019 à 18h00** comme prévu au 737 du Chemin des Patriotes à St-Denis-sur-Richelieu.

Donné à Saint-Denis-sur-Richelieu, ce 21ième jour d'août 2019

Luc Brouillette, ing
Secrétaire-trésorier